FRANCE – La lutte contre les « OGM cachés » continue

Par

Publié le 07/09/2011

Le 7 septembre 2011, dans la matinée, une soixantaine de Faucheurs volontaires ont mené une action symbolique « une personne - un pied arraché » dans un champ de tournesols mutés pour résister à un herbicide, d'une superficie totale de sept hectares. Il s'agit de la troisième action sur les tournesols mutés depuis un mois.
Les Faucheurs volontaires continuent de dénoncer l'absence de transparence et de réglementation des plantes issues de la mutagénèse. Pour eux, il s'agit tout simplement d'OGM, comme le précise, d'ailleurs, la directive 2001/18 consacrée à la dissémination des OGM dans l'environnement...
Michel Metz [1], interrogé par Inf'OGM, nous précise que les Faucheurs volontaires n'ont pas pu tous arracher leur plant de tournesol, la police étant intervenue avant, contrairement à ce qui était prévu. Au final, ce sont une trentaine de pieds qui ont été arrachés. Mais il considère que l'objectif symbolique visé a été atteint.
Ensuite, les Faucheurs ont distribué 2500 tracts pour informer les agriculteurs réunis à InnovAgri sur la réalité des plantes mutées. L'un des problèmes mis en avant par les Faucheurs volontaires est celui de l'acquisition par les mauvaises herbes de la résistance à l'herbicide, résistance déjà avérée avec le roundup du fait de l'expansion des OGM aux Etats-Unis.
Une délégation de Faucheurs a été reçue par InnovAgri et le Cetiom. Si Pioneer et le Cetiom mettent en avant dans les communications le fait que ces tournesols sont la solution à l'ambroisie, plante invasive et allergène, Michel Metz nous a précisé qu'au cours de la rencontre, les responsables du Cetiom ont légèrement modifié leur discours, pour minimiser cet aspect...
Globalement, la discussion entre les deux parties opposées est restée courtoise mais le débat n'a pas beaucoup progressé. InnovAgri et le Cetiom refusent catégoriquement d'associer ces plantes mutées à des OGM... Or, rappelons-le, la directive 2001/18 le dit explicitement, même si aussitôt après, elle les exclut de la réglementation... [2]

---

[1] signalons que Michel Metz est aussi administrateur d'Inf'OGM

[2] cf. Meunier, E., « De nouvelles techniques de biotechnologie pour échapper à la loi sur les OGM ? », *Journal Inf'OGM* n°111, juillet / août 2011

Adresse de cet article : https://infogm.org/france-la-lutte-contre-les-ogm-caches-continue/